

	ASBM-BGR	V7 - MAJ 22/08/26
	Avantages compétiteurs	

L'ASBM BGR est une structure associative basée sur le bénévolat ! Les bénéficiaires d'aides apportées par le club (adultes et juniors licenciés, les parents des jeunes de minibad à cadet) prennent **l'engagement moral de participer à la vie du club en se rendant disponible**, autant que faire se peut, pour apporter son aide lors :

- Des compétitions organisées par le club (préparation et rangement de salle, tenue de la table de marque, coaching des jeunes, approvisionnement et tenue de la buvette...) : Tour gardois, tournois privés, passage de plumes,
- De la recherche de sponsor privé,
- Réaliser tout au long de l'année une tâche administrative pour le club (inscription à tournoi, tenue à jour et suivi du planning des coachings, stock de matériel, ...).
- **Intégrer les différentes commissions du club.**

Avantages compétiteurs adultes

Il est convenu que les joueurs classés D / R / N ne respectant pas ces conditions et ne participant pas activement au développement du club (**Participation à la gestion des tournois du club, installation, ménages, rangement, tenue de la buvette, fourniture à la buvette, gestion de créneaux, encadrants cours enfant**) n'auront pas l'aide liée à leur classement (ils bénéficieront de l'aide pour les joueurs NC/P).

Tableaux des prises en charges selon le classement :

CLASSEMENT	NC/P	D	R	N
Tours Gardois	OUI	OUI	OUI	OUI (limite de classement N3)
Championnats du Gard				OUI
Interclubs				OUI
Tournois privés extérieurs ^(a) (hors ceux organisés par le BGR)	1	3	5 (b)	10 (c)
Boîtes de volants offertes (tous tournois confondus)	1	3	5	10

(a) Sous-réserve que les tournois privés ne soient pas à la même date qu'un Tour Gardois, que les Championnats de Gard ou qu'un tournoi organisé par le BGR.

(b) Sous réserve que le joueur s'inscrive dans au moins un tableau où il est **R**.

(c) Sous-réserve que le joueur s'inscrive dans au moins un tableau où il est **N**.

Les Tours Gardois et les Championnats du Gard seront uniquement pris en charge par le Club si les inscriptions sont faites via l'adresse competitionsbgr@gmail.com

L'inscription aux tournois privés se fera directement depuis votre compte personnel Badnet.

Le remboursement des tournois privés se fera sur présentation des justificatifs de paiement à envoyer à l'adresse tresorierbgr@gmail.com accompagné d'un RIB. Les justificatifs de paiement sont à télécharger depuis votre compte Badnet.

A faire dès que vous avez atteint votre quotas de tournois remboursable ou avant le 30 juillet de la saison.

	ASBM-BGR	V7 - MAJ 22/08/26
	Avantages compétiteurs	

Avantages compétiteurs jeunes

Prise en charge par le club des inscriptions aux tournois (cf. ci-dessous) et des volants (stock à gérer par l'accompagnateur). Un jeune inscrit sur un tournoi adulte : volants et inscription sont pris en charge. Ces avantages compétiteurs jeunes seront octroyés uniquement sur participation et aide des parents aux activités de l'association.

Tableaux des prises en charges :

	Jeunes			
Tours Gardois	OUI			
Championnats du Gard				
Interclubs				
Tournois privés extérieurs (a) (hors ceux organisés par le BGR)	5			

(a) Sous-réserve que les tournois privés ne soient pas à la même date qu'un Tour Gardois, que les Championnats de Gard ou qu'un tournoi organisé par le BGR.

Toutes les inscriptions aux tournois jeunes devront obligatoirement se faire par mail à l'adresse jeunebgr@gmail.com.

Haut Niveau Jeunes / Collectif Régional / Collectif Départemental

Pour les jeunes sélectionnés par le collectif régional ou le collectif département pour la participation aux évènements suivants :

- Compétition de référence (CIEJ, BAC, Brassage nationaux...),
- Stages régionaux,
- Compétitions de référence (CiRJ, Tournois élite...) et Championnat régional,
- Stages départementaux maximum.

Le BGR prend en charge 50% des frais d'inscriptions facturés par les instances. Les 50% restants sont à charge des parents.

Les joueurs inscrits (sans avoir été sélectionnés par les collectifs) ne bénéficient pas des aides citées ci-dessus. Néanmoins, le CODEP 30 aide à hauteur de 30€/J/Jr ces joueurs. Veuillez-vous rapprocher du CA au préalable de vos inscriptions pour étudier les aides envisageables.